



La raison est simple, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) n'a pas d'électeurs.

Le Président Paul Biya a signé un décret, convoquant le corps électoral pour les élections Sénatoriales le 12 Mars 2023.

Le Cameroun va organiser au cours de cette année les troisièmes élections sénatoriales de son histoire, après celle de 2013 et 2018.

Le président de la République a convoqué les conseillers régionaux et les conseillers municipaux en vue de procéder à l'élection des 70 sénateurs.

Le MRC pas de la partie

Même si Maurice Kamto avait indiqué que son parti prendra part à toutes les élections, il se trouve qu'il est déjà non partant pour cette 3e mandature.

"C'est une question qu'il ne faut même pas poser. Le MRC n'ira pas à cette élection", se veut clair Joseph Emmanuel Ateba, Secrétaire national à la communication (Senacom) du parti qui s'est illustrée en 2020 par un boycott des municipales et législatives. **"Nous n'avons pas le**

corps électoral acquis à notre cause ", se justifie Joseph Emmanuel Ateba. C'est que le parti de Maurice Kamto ne dispose ni de conseillers municipaux, ni de conseillers régionaux, du fait du boycott des élections de 2020.

Les candidatures se déposent 15 jours après la convocation du corps électoral donc vers le 10 février 2023.